



SOCIETE ANONYME - NAAMLOZE VENNOOTSCHAP

SOCIETE FINANCIERE ET DE GESTION

Siège social : boulevard Général Jacques 26 à 1050 Bruxelles  
Registre des personnes morales numéro 0403.218.607 (Bruxelles)

Le Conseil d'Administration de "SOCIÉTÉ FINANCIÈRE ET DE GESTION TEXAF" SA invite les actionnaires à se réunir en **assemblée générale annuelle, le mardi 27 avril 2010, à 11 heures, à l'Hôtel Hilton, boulevard de Waterloo 38 à 1000 Bruxelles.**

## ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés arrêtés au 31 décembre 2009.
2. Rapports du commissaire sur les comptes sociaux et consolidés arrêtés au 31 décembre 2009.
3. Proposition d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009 ainsi que l'affectation du résultat. Proposition de distribuer 612.351 EUR soit un dividende par action de 1,92 EUR (1,44 EUR **net**), payable à partir du 11 mai 2010 auprès des guichets de la banque Dexia contre remise du coupon n° 13.
4. Proposition de donner décharge aux administrateurs pour leur gestion et au commissaire pour sa mission de contrôle.
5. Proposition de reconduire le mandat d'administrateur indépendant de Monsieur Dominique Moorkens pour une durée de trois années, venant à échéance à l'issue de l'assemblée de 2013.
6. Proposition de reconduire le mandat de Commissaire de PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises scrl, représenté par Monsieur Alexis Van Bavel pour une durée de trois années venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale de 2013, et de fixer ses émoluments annuels à 36.500 €.

Conformément à la recommandation du Comité de nomination et de rémunération, la rémunération de base de chaque administrateur est fixée à 6.000 €. Le montant est doublé pour le Président, les Vice-Présidents ainsi que les membres des comités d'audit et/ou de nomination et de rémunération. Il n'y a pas de cumul. Les administrateurs exécutifs exercent leur mandat d'administrateur à titre gratuit. Les jetons de présences sont fixés à 400 € par séance sauf pour les mandats non rémunérés.

Les propriétaires de titres dématérialisés doivent déposer au plus tard le 22 avril 2010 au siège social ou auprès d'une agence de la banque Dexia une attestation délivrée par le teneur de compte agréé ou l'organisme de liquidation constatant l'indisponibilité des titres dématérialisés jusqu'à la date de l'assemblée.

Les propriétaires de titres nominatifs doivent dans le même délai être inscrits dans le registre des actions nominatives et informer le Conseil d'administration, par écrit, de leur intention d'assister à l'assemblée.

Les propriétaires de titres au porteur doivent dans le même délai déposer leurs titres au siège de la société ou auprès d'une agence de la banque Dexia.

Le Conseil d'Administration.

## PROCURATION

L..... soussigné <sup>(1)</sup>

Rue / n° : .....

Code Postal/Ville : .....

Pays : .....

propriétaire de ..... actions de la société anonyme SOCIETE FINANCIERE ET DE GESTION TEXAF,  
dont le siège social est établi à 1050 Bruxelles, boulevard Général Jacques 26,

déclare par la présente, constituer pour mandataire spécial :

M .....

à l'effet de l représenter à l'**assemblée générale ordinaire** de ladite société anonyme qui se tiendra le mardi  
27 avril 2010 à 11 heures, à l'Hôtel Hilton, boulevard de Waterloo 38 à 1000 Bruxelles.

Donné à ..... , le ..... 2010.

Signature <sup>(2)</sup>

---

(1) **Nom, prénoms, adresse complète.**

(2) **Signature, précédée des mots "Bon pour pouvoir".**

## AVIS DE PRESENCE

L..... soussigné (1)

Rue / n° :

Code Postal/Ville : ..... Pays :

déclare être propriétaire de ..... actions nominatives de la société anonyme SOCIETE FINANCIERE ET DE GESTION TEXAF.

Il assistera (2) en personne  
par mandataire

à l'**assemblée générale ordinaire** convoquée le mardi 27 avril 2010 à 11 heures, à l'Hôtel Hilton, boulevard de Waterloo 38 à 1000 Bruxelles, et participera aux délibérations et aux votes en exerçant les droits attachés à ..... actions.

Fait à ....., le ..... 2010.

Signature.

*n.b.*

Document à renvoyer avant le 22 avril 2010 **au plus tard** à l'adresse suivante :

*Madame N. Garitte  
TEXAF, S.A.  
Boulevard Général Jacques 26  
1050 Bruxelles*

Si l'actionnaire désire se faire représenter, il convient de compléter, signer et joindre également la procuration ci-annexée.

---

(1) Nom, prénoms, adresse complète  
(2) Biffer la mention inutile